

Dépôt : Se présenter le jour de l'épreuve avec son dossier en double exemplaire.

Contenu : le dossier doit être relié (spirale, thermo-reliure...) et doit impérativement contenir les éléments suivants, selon les épreuves (E6 **OU/ET** E7) à laquelle vous êtes inscrit-e :

- ☐ Page de garde : numéro d'inscription, nom, prénom, date, heure et lieu de votre affectation (*information communiquée sur votre convocation mise en ligne sur votre compte Cyclades fin mars 2026*)
- ☐ 3 fiches de situations professionnelles recto-verso : **Annexe VI.1 pour E6**
- ☐ 3 fiches de situations professionnelles recto-verso : **Annexe VII. 1 pour E7**
- ☐ Le passeport professionnel (format A3 plié) visé ou signé par les personnes habilitées (pour les candidats scolarisés). Les candidats qui ne dépendent pas d'un organisme de formation sont autorisés à présenter ce document sans signature ni cachet.

L'absence de l'un de ces éléments n'entraînera pas la mention « non valide » et **aucune relance ne sera effectuée**. Toute absence d'une de ces pièces pourra avoir une incidence sur la note attribuée.

La non-conformité du dossier peut être prononcée si le candidat se présente sans dossier le jour de son entretien. **Le dossier sera déclaré « non valide »**. Le candidat ne pourra pas se voir délivrer le diplôme. Il pourra néanmoins passer les autres épreuves et en conserver les éventuels bénéfices de notes pour les cinq sessions suivantes.

Attention : Les candidats doivent se munir des ressources (matérielles, logicielles et base de données) nécessaires au déroulement de l'épreuve. Ils sont seuls responsables de la mise en œuvre des ressources. Il leur appartient de prendre contact préalablement avec l'établissement afin de vérifier cette compatibilité et éventuellement de trouver la solution adaptée. Ils doivent être en mesure d'assurer la continuité de fonctionnement durant le temps de l'épreuve et ne peuvent pas compter sur une source d'énergie dans la salle d'interrogation. Si les candidats souhaitent avoir un accès au réseau internet, ils doivent s'assurer eux-mêmes du caractère effectif de la connexion.